

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU
28 FÉVRIER 2023**

Session Ordinaire

Date de la convocation : 24 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 10
Quorum : 6

L'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements. Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 (art. 40 de l'ordonnance).

Modification de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. » Il n'y a plus de compte-rendu d'affiché

Modification de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales : « ... Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public ... »

N° des délibérations	Intitulés	Résultats du vote
07 / 2023	Devis de réparation d'une poutre transversale à l'Église (Entrait de ferme)	Approuvé
08 / 2023	Devis de réparation du paratonnerre de l'Église	Approuvé
09 / 2023	Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022	Approuvé
10 / 2023	Affectation du résultat 2022	Approuvé
11 / 2023	Demande de passage d'une canalisation enterrée par M. Christophe Biney sur un chemin communal	Approuvé
12 / 2023	Approbation de la décision de la CLECT (Piscine des Vauroux)	Approuvé
13 / 2023	Demande de subvention supplémentaire sur le Fonds de concours de Chartres Métropole (Travaux Église)	Approuvé